**Zeitschrift:** Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

**Band:** 58 (2008)

**Heft:** 231

Artikel: La controverse Louis Savot : Charles Patin, numismates du XVIIème

siècle

Autor: Rambach, Hadrien

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-287554

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizer Münzblätter Heft 231/2008 71

## La controverse Louis Savot - Charles Patin, numismates du XVII<sup>ème</sup> siècle

Hadrien Rambach

Bien que français, Charles Patin (1633–1693) eut de grandes relations avec la Suisse, et je suis donc heureux de pouvoir présenter ce court article ici (fig. 1)¹. Il ne s'agit que d'un essai, étudiant un point précis de l'œuvre de ces deux auteurs. Il est facile d'obtenir des informations sur Patin, fils d'un médecin épistolier renommé, lui-même médecin numismate à succès, qui fut l'objet d'un livre de référence, d'un colloque, et de multiples articles². En revanche, le polymathe Louis Savot (c.1579–1640), médecin du roi, mais aussi numismate, minéralogiste, et cœtera, n'a guère été étudié, et l'on réfère à lui surtout comme architecte malgré l'influence qu'ont eu ses Discours sur les medalles antiques, publiés à Paris en 1627 (fig. 2)³.

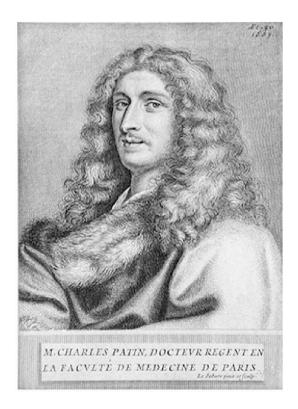


Fig. 1: Claude Lefebvre (1633–1675), Portrait de Charles Patin, 1663, gravure.

- Voir notamment H. Cahn, Charles Patin in Basel (Zusammenfassung), dans: Numismatische Literatur 1500–1864.
   Die Entwicklung der Methoden einer Wissenschaft, 32.
   Wolfenbuetteler Symposion (Wiesbaden 1995), p. 37.
- 2 Citons notamment l'ouvrage de C. Dekesel, Charles Patin. A man without a country. Paris, France, 23 February 1633, Padova, Italy, 10 October 1693. An annotated and illustrated bibliography (Ghent 1990), le colloque padouan: Celebrazioni
- patiniane. Carolus Patinus 1633–1693 (Padova 1996), et l'article de P. Ferté, Le médecin-numismate Charles Patin (1633–1693). Un proscrit de Louis XIV à l'Université de Padoue, Bulletin du centre d'Etude d'Histoire de la

- Médecine, nº 35, Janvier 2001, pp. 44–63.
- 3 Je suis forcé de renvoyer ici à mon propre article: H. RAMBACH, Louis Savot. La modernité d'un regard novateur, dans: C. Dekesel, Europäische numismatische Literatur im 17. Jahrhundert, Wolfenbütteler Arbeiten zur Barockforschung 42 (Wiesbaden 2005), pp. 59-67, et à mon mémoire de DEA: H. RAMBACH, Le regard du collectionneur. Louis Savot (c.1579–1640) et la naissance d'une nouvelle approche de la collection au XVII eme siècle, inédit, soutenu à l'Université Paris X Nanterre sous la direction de Jacqueline Lichtenstein 2004.

Schweizer Münzblätter Heft 231/2008

En 1663, Patin rendit hommage à Savot en écrivant que ses écrits étaient si savants qu'ils n'avaient jamais été surpassés<sup>4</sup>. Deux ans plus tard, il cita encore ce passage dans son anonyme Lettre d'un amy de Mr Patin, mais dans cette Lettre il minimise la valeur de Savot: «Il faut vous dire, qui est Savot. C'étoit un Médecin de Paris, qui vivoit il y a trente ans. Il a fait un Ouvrage, dont le dessein principal, est d'expliquer les poids & les mesures des Anciens, & l'alliage des Métaux; & y a dit par occasion quelque chose des Médailles»<sup>5</sup>.

# DISCOVES SVR LES MEDALLES ANTIQUES

DIVISE EN QUATRE PARTIES.

ESQVELLES IL EST TRAICTE'

SI LES MEDALLES ANTIQUES ESTOIENT
monnoyes: de leur matiere: de leur poids: de leur pixis de la
valeur qu'elles peuvenrauoir autourd'huy, felon qu'elles font
rares ou communes, antiques & vrayes, ou bien modernes,
contrefaires ou moulèes: Quelles font celles qui fontrelles:
Par quels moyens & marquesil les fautrecognoifte: Er de
plußeurs autres chofes peu cogneuës concernant les monnoyes, les metaux, les mineraux, les mefures & poids antiques: Common on le pourra voir plus amplement par la ledure de la Table des Chapitres.

Par M. LOVIS SAVOT Medecin du Roy, & de la Faculté de Medecine en l'Université de Paris.



A PARIS, Chez SEBASTIEN CRAMOISY, ruë fainct lacques, aux Cicognes.

> M. DC. XXVII. AVEC PRIVILEGE DY ROT.

Fig. 2: Louis Savot (c.1579-1640), Discours sur les medalles antiques, Paris 1627, page de titre.

- 4 C. Patin, Familiae Romanae in antiquis numismatibus (Paris Jean du Bray, Pierre Variquet et Robert de Ninville] 1663), dernière page d'introduction: «Ludovicus Savot Burg. Medicus Parisiensis, de re veterum Monetaria tam docte scripsit, ut nihil suprà. Omnia complexus est, Metalla, pondera, pretium, typos, argumenta veritatis, praenominum & nominum indicem».
- 5 [C. Patin], Lettre d'un amy de Mr Patin (Paris [Pierre Variquet] 1665), pp. 4–6.
- 6 Articles parus dans *Le Jour*nal des sçavans des 23 février 1665 et 9 mars 1665.
- 7 CRUSIUS, DIT T. CRENIUS, De Furibus Librariis [...] (Leide [s.n.] 1705/1708), vol. 1 sur 2, paragraphe LXXX, pp. 87–88,

in praesatione sua dicere, omnes penè libros, hac de materia differentes, Latinos, Italicos, aut Hispanicos esse, adeóque nec nominare saltem Savotum, qui melius tamen in Lingua Gallica, quàm quivis alius Autor, quo ad ejus sieri potuit, in sua scripsit. Sciendum tamen, inveniri quaedam in hoc libro nova, quae verò numerô tam exiguâ. & ralia quidem, ut melius potuissent omitti. Idem Auctor Ephemerdi. Eruditôr. X. respondens contra Litteras Amici  $cujus dam\ Patini\ spectantes$ 

ad superius judicum: Alterum, inquit, quod urget, est, quòdim Ephemeride Patinus multa exSavoti suppellectili de prompsisse, neque tamen eim Numismatum scriptoribus adnumerâsse dicitur. Ad quod Patini amicus respondet: Exstare Savoti nomen in seccessu quodam libri, neque hoc latuisse Autores Ephemeridum, saltem id producere noluisse. Verum enimverò hoc idem est, de quo conquesti sumus; Patinum videlicet nominare Savotum, ubi nominâsse nihil ejus intererat, &

consacra un long paragraphe au débat sur le plagiat éventuel de Savot par Patin: «Carolus Patinus emisit Galicè Parisiis in 12. Introductionem Historicam e notitia numismatum; de qua Auctor Ephemeridum Eruditorum anni MDCLXV. d. XXIII. Februar. p.m. 70. Latinè versarum a Friderico Nitzschio & Lipsiae editarum M.DCLXXI, in 8t. ita sentit: Liber satis scitus est, licèt repetitio saltem sit illius, quod in Savoto dicitur. Quô positô mirum videri potest, Auctorem (Patinum)

Le revirement est sans doute dû à une accusation lancée par Denis de Sallo (1626–1669)<sup>6</sup>: dès la parution de son *Introduction à l'histoire par la connoissance des médailles* en 1665 à Paris, Patin fut en effet accusé dans le *Journal des sçavans* d'avoir plagié Savot.

Crenius, dit Thomas Crenius (1648–1728)<sup>7</sup>, consacra à ce débat un long paragraphe de son ouvrage en 1705, et de fait l'innocence de Patin ne fut pas admise immédiatement, loin de là même puisque la polémique restait d'actualité au XVIIIème siècle. Divers auteurs continuèrent à soutenir la thèse de Sallo, comme Denis-François Camusat (1695–1732)8 en 1734, et il est amusant de comparer l'avis de Nicolas Lenglet-Dufresnoy (1674–1755) en 1729 sur le Discours sur les medalles antiques de Savot (1627) et sur l'Introduction de Patin (1665): alors que, selon lui, le premier est un «ouvrage curieux & sçavant» «nécessaire pour commencer l'étude des médailles», le second est un «ouvrage estimé, parce qu'il est peu commun» «copié de Savot, sans néanmoins que Patin en ait averti»<sup>9</sup>. Il faut citer la position de Philibert Papillon (1666–1738)<sup>10</sup> dans son ouvrage publié en 1742: «bien des gens cependant prétendent que cette censure de Patin est outrée. On convient, à la vérité, que Patin a copié Savot. Mais ce Plagiat ne peut guères tomber que sur le chapitre cinquième, qui est transcrit mot à mot, du chapitre premier de Savot; sçavoir, si les anciennes Médailles étoient des monnoyes, &c.». Dernier à avoir émis un jugement, Dekesel<sup>11</sup> a innocenté Patin en écrivant qu'après avoir comparé les deux publications avec soin, il assure à ses lecteurs que le sujet de Patin est tout autre que celui de Savot, et qu'alors que Savot creuse le sujet des médailles antiques, Patin donne un bref aperçu général de la scène numismatique.

Pourtant ... sur de multiples points, la connaissance par Patin de l'ouvrage de Savot ne fait nul doute<sup>12</sup>. Bien qu'il n'ait pas repris son plan, il a presque recopié certains titres<sup>13</sup>. Nous ne comparerons pas les deux textes points par points, ce serait fastidieux et sans grand intérêt, mais il est indéniable que Patin s'est très fortement inspiré de Savot et qu'il est pour le moins étrange qu'il ait omis de citer son nom. Dans sa préface au livre de Patin, de Courcelles indique que l'art de Patin, et ce qu'on lui doit, n'est pas de découvrir de nouvelles informations,

suppressisse ipsius nomen. cum nominandus suisset, tum silicet, quando de iis, qui de Numismatibus scripserunt egregia, locutus est. Ibi enim dicit, omnes illos, qui laudabiliter hoc de materia egerint, esse vel Latinos, vel Hispanos. Id quod verò contra bonam fidem est. & a Patino adfectatum ideò, ut credi debeat primus, qui benè de Numismatibus in lingua Gallica scripserit. Quidquid tandem sit. non sufficit obiter nominâsse Autorem, ex ujus tamen operibus omne id, quod bonum

- aliquis habet atque agregium in libro suo, est desumptumx».
- 8 D.-F. Camusat, Histoire critique des journaux (Amsterdam [J-F Bernard] 1734), 1\* volume sur 2. dd. 42 et suivantes.
- N. LENGLET-DUFRESNOY, Méthode pour l'histoire, nouvelle édition (Paris [Pierre Gandouin] 1729). Citations pp. IV.466, II.550, IV.465, II.550 et IV.466.
- 10 P. Papillon, Bibliothèque des auteurs de Bourgogne (Dijon [Marterat] 1742), volume 2 sur 2. pp. 290–293.
- 11 C. Dekesel, Charles Patin in Paris. From fame to misfor-

tune, Quaderni per la storia dell'Università di Padova, nº 29, 1996, p. 19-31: «we compared both publications very carefully and we can assure everybody that Charles Patin's book covers a completely different field than that of Louis Savot. We can state that Louis Savot's book goes much deeper into the problems of the ancient medals than Charles Patin's much smaller publication, which gives us a more general insight into the numismatic scene». Ce passage est repris

- de C. Dekesel (n. 2), p. 7.
- 12 D'ailleurs, Guy Patin avait offert un logement richement meublé à son fils, dans lequel on trouvait notamment une splendide bibliothèque. Lui avait-il offert un exemplaire du Discours sur les medalles de Savot?
- 13 Par exemple, le titre du chapitre XX de Patin («Des Medailles fausses, ou contrefaites», p. 208) ne serait-il pas l'héritier de celui du chapitre III de la IV<sup>\*m\*</sup> partie de Savot («Des medalles antiques: Des moyens de les recognoistre: Des fourrées: Des contrefaites», p. 308).

mais bien au contraire de réutiliser celles que l'on connaît déjà. Son sonnet commence en effet ainsi: «Noble & sçavans crayon d'un illustre Tableau, / Qui des siecles passez, fais voir ce qu'on doit croire, / Et formes pour conduire au secret de l'Histoire, / D'une vieille matiere un Ouvrage nouveau». L'utilisation d'anciens matériaux, i.e. Savot, est donc avouée, mais le but revendiqué pour Patin par son ami de Courcelles, c'est-à-dire faire voir ce que l'on doit croire, est bien différent de celui de Savot qui était de rendre le lecteur indépendant des avis extérieurs, et de savoir juger de l'intérêt des monnaies de collection.

Patin développe souvent des informations données par Savot, et il les rend plus compréhensibles; par exemple, alors que Savot écrit que «Auguste faisoit tant d'estat [des figures & pourtraits], qu'il fit tailler en marbre les statües d'un tres-grand nombre d'hommes illustres, qu'Alexandre Severe fit reparer & redresser prenant tant de plaisir en telles images & medalles, qu'il en avoit beaucoup en son cabinet, & entre autres celles, à ce qu'en escrit Lampridius en sa vie, des meilleurs Empereurs, des ames les plus sainctes, de Jesus-Christ, d'Abraham, d'Orphée, & d'Apollonius Tyaneus, qu'il reveroit toutes comme images de Deitez» (p. 39)<sup>14</sup> et laisse imaginer qu'il s'agit de monnaies, Patin précise «Auguste avoit quantité de Statues dans son cabinet, mais personne n'en a possedé un plus grand nombre que l'Empereur Alexandre Severe, qui reservoit entre autres, celles de Jesus-Christ, d'Abraham, d'Achille, d'Alexandre le Grand, d'Orphée, d'Apollonius, de Platon, de Ciceron, de Virgile, & de quantité d'autres» (p. 19). Exemple parmi d'autres, la justification de l'usage des médailles antiques comme monnaies est plus courte et plus agréable à lire chez Patin que chez Savot, or la synthèse et la réécriture du Savot justifiaient à elles-seules la publication du petit traité de Patin<sup>15</sup>. Ce dernier eut donc mieux fait de ne pas s'en cacher<sup>16</sup>.

Reconnaissons par ailleurs que le petit ouvrage de Patin présente la particularité d'ouvrir le champ de la numismatique aux jetons, qui n'avaient pas été évoqués par Savot. En fait, Patin semble là être le bouc émissaire d'une sphère savante en mal de victimes. En effet, pourquoi l'avoir accusé spécialement, alors que la reprise des meilleurs éléments des ouvrages antérieurs est habituelle.

14 Histoire auguste, édition bilingue, traduction par André Chastagnol (1920-1996) (Paris 1994), p. 595: Vie d'Alexandre Sévère par Aelius Lampridius (nom d'auteur apocryphe), XXIX-2: «Voici quel était le déroulement normal de sa iournée: si les conditions s'u prêtaient, c'est-à-dire s'il n'avait pas passé la nuit avec son épouse, il célébrait de bon matin un sacrifice dans son laraire; il y détenait les images des empereurs divinisés - mais uniquement une sélection des meilleurs - et des âmes saintes, au nombre desquelles figuraient Apollonius et, selon, un écrivain de son époque, le Christ, Abraham, Orphée et tous les autres du même

genre, ainsi que les portraits de ses ancêtres». Il est heureux pour la respectabilité de Savot qu'il ait pensé à des statues, et non à des médailles, car face à des monnaies d'Abraham ou d'Orphée, les représentations imaginaires de monnaies d'Adam et Eve au XVI° siècle (dans le Promptuaire de Rouillé en 1553) ne seraient guère ridicules!

15 Pour la défense de Savot, il faut remarquer que l'intervalle entre les deux publications (1627–1665) est une période riche en évolution pour la langue française, avec la multiplication d'ouvrages qui lui sont consacrés, et le développement d'une grande littérature en français. Remarquons notamment que l'Académie commenca son dictionnaire en 1637 soit dix ans après que Pierre Corneille (1606-1684) ait fait ses débuts d'écrivains et quelques années avant les premières pièces de Molière (1622-1673), qu'Antoine Furetière (1619-1688), Nicolas Boileau (1636-1711) et Jean de La Fontaine (1621-1695) ont commencé à écrire dans les années 1650, que Bossuet

- prononça ses premiers prêches en 1659, que les débuts de Jean Racine (1639–1699) datent de 1660,...
- 16 Par ailleurs, puisque Patin a écrit son Introduction à la connoissance des médailles (1665) en s'inspirant fortement du Discours sur les medalles de Savot (1627), ne se serait-il pas inspiré du Livre de Galien de l'art de guérir par la saignée de Savot (1603) pour son Circulationem sanguinis a veteribus cognitam fuisse (1685)? N'ayant pas consulté l'ouvrage, nous n'attaquerons pas Patin!

Ainsi Savot par exemple, qui s'inscrit dans la querelle entre Vico et Erizzo sans même indiquer le nom de Vico. Quant à ce dernier, il n'avait pas hésité à dresser la liste des principaux collectionneurs de son époque, se plaçant aux côtés du roi François I<sup>er</sup> mais «oubliant» la – pourtant belle – collection d'Erizzo!

Quoi qu'il en soit, une telle polémique nous apprend surtout que, de nombreuses années après la parution du Discours de Savot, de multiples érudits non spécialisés, et Sallo le premier, connaissaient relativement bien l'ouvrage, au point d'y référer immédiatement leurs lectures: le Savot restait «d'actualité» sur la scène savante en 1665.

Crédit photographique:

Fig. 1: artoftheprint.com

Fig. 2: l'auteur

Hadrien Rambach hadrien 2000 @hotmail.com